



Echos de la

MONUSCO



**MONUSCO : un nouveau mandat
pour protéger les civils, soutenir
la réforme du secteur de la sécurité,
les élections provinciales et locales**

Sommaire



Photo UN

3 Nouvelles

RDC : des progrès interrompus dans la stabilisation de l'Est...

5 La MONUSCO a un nouveau mandat

7 Interview

Madame Leila Zerrougui préoccupée par la situation à l'Est de la RDC

9 Nouvelles

Instabilité à l'Est de la RDC : l'ONU s'engage à fond aux côtés des autorités du pays

11 Reportage

Equateur : consolider la paix à tout prix

13 Province Orientale : La MONUSCO préoccupée par la situation des nouveaux déplacés

15 Portrait

Rachel Soki Bahesi vit de sa passion, la maçonnerie au sein de la MONUSCO

Edito

✂ Par Pénangini Touré/MONUSCO

Le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation de la paix en République démocratique du Congo (MONUSCO) vient d'être reconduit. Ainsi en a décidé le Conseil de Sécurité des Nations Unies qui note qu'en dépit des nombreux progrès réalisés, les défis à relever sont énormes. En attestent les derniers mouvements des mutins des Forces armées de la RDC (FARDC) constitués en groupe organisé et structuré sous l'appellation de Mouvement du 23 mars 2009 ou "M23" en référence à l'accord de paix signé à cette date, permettant l'intégration des ex-combattants du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) au sein des FARDC. Quid des groupes armés nationaux et étrangers qui semblent déterminés à prolonger les souffrances des citoyens congolais, notamment à l'Est de la RDC ?

C'est en connaissance de ces menaces auxquelles l'Etat est appelé à faire face que le Conseil de Sécurité a décidé de proroger jusqu'au 30 juin 2013, le mandat de la MONUSCO, pour continuer

Suite à la 3^{ème} page

Directeur a.i. de l'Information Publique
Madnodje Mounoubai

Coordonnateur
Penangini Toure

Rédacteur-en-Chef
Joseph Tshimanga

Infographiste
Jésus Nzambi Sublime

Edito Suite de la 2^{ème} page

d'appuyer les autorités congolaises dans leur quête pour un pays stable et en paix.

Nonobstant donc les progrès réalisés, la MONUSCO devra redoubler d'efforts. C'est du moins la demande du Conseil de Sécurité à travers sa Résolution 2053 dans laquelle il appelle également de ses vœux le concours de l'Etat congolais. En décidant de proroger le mandat de la MONUSCO, le Conseil de Sécurité lui renouvelle donc sa confiance et l'exhorte à faire plus et mieux pour atteindre les objectifs qui lui sont assignés. La responsabilité du Gouvernement congolais n'en demeure pas moins importante, car lui *"est responsable au premier chef de la sécurité, de la réconciliation nationale, de la consolidation de la paix et du développement dans le pays"*. Ainsi, le Gouvernement s'efforcera d'atteindre, avec l'appui de la MONUSCO, les trois objectifs suivants : (a) Achever les opérations militaires en cours dans les Kivus et la province Orientale et réduire autant que possible la menace que constituent les groupes armés et rétablir la stabilité dans les zones sensibles ; (b) Améliorer les moyens dont dispose le Gouvernement de la RDC pour protéger efficacement la population ; et (c) Consolider l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire. ■



Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Roger Meece, devant le Conseil de sécurité, à New York, le 12/06/2012 - Photo UN/Evan Schneide

RDC : des progrès interrompus dans la stabilisation de l'Est par la faute d'une mutinerie difficilement contrôlable

La mutinerie lancée par Bosco Ntanganda et Sultani Makenga dans l'est de la République démocratique du Congo a entraîné une grave détérioration de la sécurité pour la population civile. Cette mutinerie a interrompu des progrès considérables qui ont été effectués, notamment concernant la menace sécuritaire posée par le groupe rwandais FDLR dans les provinces du Nord Kivu et du Sud Kivu. Dans son exposé au Conseil de sécurité, le 12 juin 2012, sur la situation sécuritaire en RDC, Roger Meece, Représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies pour ce pays, décrit les progrès réalisés et les difficultés à relever. Extraits.

Par Joseph Tshimanga/MONUSCO

“Les FARDC (Forces armées de la République démocratique du Congo, ndlr) et la MONUSCO

ont étroitement collaboré en début d'année pour planifier une série d'opérations conjointes dans le Nord

et le Sud Kivu, afin de cibler les FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda, ndlr) et d'autres groupes armés. Il s'agit notamment des mesures sans précédent visant à minimiser l'impact de ces opérations sur les civils, établir des centres de surveillance, fournir un accès humanitaire ainsi que prévoir une phase de stabilisation ou bien encore de "tenir" les zones sécurisées et vidées des groupes armés pour empêcher leur retour.

Ces opérations planifiées conjointement s'étaient déroulées en mars dans le Sud Kivu et avaient montré des résultats prometteurs. Par exemple, au cours des 18 derniers mois, le mois de mars a enregistré le plus grand nombre de rapatriements de combattants FDLR et des membres de leurs familles. Des opérations conjointes du même ordre au Nord Kivu devaient se dérouler en avril avec pour objectif d'intensifier davantage cette pression et cette tendance.

Malheureusement, tant les opérations au Sud que celles menées au Nord Kivu ont été suspendues à la suite de la mutinerie. De façon prévisible, nous avons assisté depuis cette suspension des opérations à une très grande baisse du nombre de rapatriements d'éléments des FDLR, et à davantage de détériorations découlant des actions de Ntanganda et de Makenga.

Tandis que Ntanganda, Makenga et d'autres affirment que les termes des accords de 2009 essentiels pour leurs intérêts n'ont pas été appliqués, le recours à une mutinerie est un moyen inacceptable de soutenir leurs griefs.

Pour de nombreuses raisons, il en ressort qu'il est important de mettre un terme le plus rapidement possible



M. Roger Meece en visite de terrain à Goma - Photo MONUSCO

à la mutinerie. Il est très important de prendre toutes les mesures possibles pour mettre un terme à tout appui que les mutins pourraient recevoir de l'extérieur de la RDC...

Je suis confiant que l'ONU et les donateurs peuvent faire plus encore pour appuyer les programmes et les priorités du Gouvernement afin de tirer parti des progrès très encourageants déjà accomplis dans les systèmes de justice civile et militaire. Dans le domaine militaire, je souhaite, avec le Gouvernement, voir de nouveau comment nous pouvons utiliser plus efficacement notre partenariat opérationnel pour mettre un terme aussi plus vite que possible aux menaces sécuritaires des groupes armés, et explorer les options qui nous permettraient de renforcer et d'appuyer les capacités des FRDC. A ce propos, je voudrais réitérer mon appel à tous les

partenaires pour examiner quelles sont les ressources disponibles pour appuyer la formation, la professionnalisation et les programmes de réforme destinés à l'armée congolaise.

Il ne s'agit pas de petits défis, mais je suis convaincu qu'au-delà de l'instabilité sécuritaire à laquelle on assiste actuellement, il y a de grandes possibilités et des perspectives pour que d'importants progrès soient accomplis dans ces domaines. Je peux vous assurer que la MONUSCO et les agences de l'ONU au sein de l'Equipe pays des Nations Unies en RDC, sont résolus à faire tout leur possible pour atteindre ces objectifs le plus efficacement et le plus rapidement possible..." ■

Lire plus de détails sur le nouveau mandat de la MONUSCO dans la Résolution 2053/2012 du Conseil de sécurité en pages.....

La MONUSCO a un nouveau mandat

Au terme de la Résolution 2053 (2012), adoptée à l'unanimité le 26 juin 2012, prorogeant jusqu'au 30 juin 2013 le mandat de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), le Conseil de Sécurité met au centre du mandat de la Mission, la protection des civils et la réforme du secteur de la sécurité. Il parle aussi de la lutte contre la mutinerie du Mouvement M-23 et des futures élections provinciales et locales en RDC. Ci-après des extraits de cette résolution.

(...) Le Conseil de Sécurité,

Considérant que la situation en République démocratique du Congo continue de menacer la paix et la sécurité internationales dans la région,

Agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies,

Décide de proroger jusqu'au 30 juin 2013 le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation de la paix en République démocratique du Congo (MONUSCO), réaffirme que la protection des civils doit être la priorité lorsqu'il s'agit de décider de l'usage des capacités et ressources disponibles et encourage en outre la MONUSCO à continuer d'appliquer les mesures novatrices qu'elle a mises en œuvre pour assurer la protection des civils;

Réaffirme que le Gouvernement de la République démocratique du Congo est responsable au premier chef de la sécurité, de la réconciliation nationale, de la consolidation de la paix et du développement dans le pays;

Réaffirme que toutes reconfigurations futures de la MONUSCO seront fonction de l'évolution de la situation sur le terrain et de la réalisation des objectifs ci-après, que le Gouvernement de la République démocratique du Congo s'efforcera d'atteindre avec l'appui de la Mission de l'Organisation des Nations Unies:

- a) Achever les opérations militaires en cours dans les Kivus et la province Orientale et réduire ainsi autant que possible la menace que constituent les groupes armés et rétablir la stabilité dans les zones sensibles;
- b) Améliorer les moyens dont dispose le Gouvernement de la République démocratique du Congo pour protéger efficacement la population en le dotant de forces de sécurité professionnelles, responsables et durables appelées à reprendre progressivement les fonctions de la MONUSCO en matière de sécurité;
- c) Consolider, grâce à l'action du Gouvernement de la République démocratique du Congo, l'autorité de l'État sur l'ensemble du

territoire en créant dans les zones libérées des groupes armés une administration civile congolaise, en particulier une police, une administration territoriale et des institutions garantes de l'état de droit;

Souligne que la protection des civils demeure certes la priorité de la MONUSCO, mais que la réforme du secteur de la sécurité doit être au centre du mandat de stabilisation et de consolidation de la paix de la Mission;

Prie instamment le Gouvernement congolais, à qui la réforme du secteur de la sécurité incombe au premier chef, d'élaborer et de mettre en œuvre de grandes orientations et une stratégie globales relatives aux secteurs de la sécurité et de la justice, y compris en ce qui concerne la justice transitionnelle, de manière à se donner des organes chargés de la sécurité nationale et des institutions judiciaires démocratiques, responsables et professionnels;

Exhorte les autorités congolaises à veiller à ce que les élections

provinciales et locales se déroulent dans les délais requis et de façon crédible, pacifique et transparente, ce qui signifie veiller au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, garantir la participation pleine et entière des femmes au processus électoral, renforcer les échanges et la coopération avec la société civile, ménager un accès équitable aux médias, notamment aux médias contrôlés par l'État, assurer la sécurité de tous les candidats et celle des observateurs électoraux et des témoins, des journalistes, des défenseurs des droits de l'homme et des intervenants de la société civile, y compris les femmes;

Décide que la MONUSCO prêtera son concours à l'organisation et à la tenue d'élections provinciales et locales, sous forme d'un appui technique et logistique, rappelle qu'il importe que le Représentant spécial du Secrétaire général encourage et facilite un dialogue politique ouvert à tous et transparent entre toutes les parties prenantes congolaises, y compris les associations de femmes;

Se félicite des mesures que le Gouvernement de la République démocratique du Congo a prises en vue d'enquêter sur les violations des droits de l'homme qui auraient été commises à Kinshasa dans le cadre des élections du 28 novembre 2011, et décide que la MONUSCO continuera de constater et dénoncer les violations des droits de l'homme et à y donner suite, notamment

en usant des bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, selon les besoins;

Exige de tous les groupes armés, en particulier les mutins de l'ex-CNDP et du mouvement M23, les FDLR, la LRA et l'Alliance des forces démocratiques/Armée nationale de libération de l'Ouganda (ADF/NALU), qu'ils cessent immédiatement de commettre des actes de violence et des violations des droits de l'homme contre la population civile en République démocratique du Congo, en particulier sur la personne de femmes et d'enfants, y compris le viol et les autres formes de violence sexuelle ainsi que le recrutement d'enfants, et se démobilisent;

Condamne la mutinerie récemment menée par Bosco Ntaganda et le soutien extérieur apporté à tous les groupes armés, et exige que toutes les formes d'appui qu'ils reçoivent cessent immédiatement;

Demande instamment au Gouvernement de la République démocratique du Congo, avec l'appui de la MONUSCO, de poursuivre son action contre les groupes armés, en particulier les mutins de l'ex-CNDP et du mouvement M23, de rétablir l'ordre et de traduire les auteurs de violations en justice, tout en assurant la protection de la population civile, et de

s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité, en particulier les effets que peut avoir le retour des personnes déplacées et des réfugiés et les éventuelles tensions sociales découlant de litiges fonciers;

Engage la MONUSCO à entretenir des rapports plus étroits avec la population civile pour faire mieux connaître et comprendre son mandat et ses activités et pour recueillir des informations fiables concernant les violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme commises contre des civils;

Exige de toutes les parties qu'elles coopèrent pleinement avec les activités de la MONUSCO et qu'elles veillent, conformément aux dispositions applicables du droit international, à ce que le personnel des Nations Unies et le personnel associé puissent exécuter leur mandat et accéder pleinement, immédiatement, en toute sécurité et sans entrave à tous ceux qui ont besoin d'aide et à ce que l'aide humanitaire puisse être acheminée, en particulier pour les personnes déplacées, sur l'ensemble du territoire de la République démocratique du Congo, y compris les zones où sévit la LRA, et prie le Secrétaire général de lui signaler sans délai tout manquement à ces exigences;

Lire l'intégralité de la Résolution sur le site web des Nations Unies (www.un.org) ou sur celui de la MONUSCO (www.monusco.org)

Madame Leila Zerrougui préoccupée par la situation à l'Est de la RDC

Radio Okapi : Madame Leila Zerrougui, bonjour. Vous venez de l'Est du pays, quelle est votre appréciation générale de la situation ?

Leila Zerrougui : La situation est préoccupante parce que nous avons des forces négatives qui essaient de déstabiliser pas seulement le Nord-Kivu ou les zones où ils se trouvent mais cela peut avoir des conséquences pour une déstabilisation régionale. C'est pour cela que je suis partie. Il y a des mesures qui ont été prises pour justement contenir cette menace et pour ne pas donner l'opportunité à ceux qui l'ont initié de déstabiliser la région. Donc, je suis partie pour vérifier le dispositif qui a été mis en place par la MONUSCO ; le dispositif qui a été mis en place par les FARDC ensuite pour encourager les troupes et aussi pour rassurer les populations, les écouter et voir si elles perçoivent positivement ce qu'on est en train de faire. Parce que je pense que dans ce genre de conflit, il ne faut pas seulement l'action militaire, il faut aussi travailler sur les populations, pour les amener à comprendre que c'est des populations qui sont ciblées de l'autre côté.

Mais la MONUSCO est accusée de soutenir les FDLR, de contribuer

au massacre des civils dans certains territoires des Kivu et même d'être tout simplement inutile, voire irresponsable. Que répondriez-vous à tous ces griefs?

D'abord, cela dépend de qui soulève ces griefs, parce que moi si je suis partie et j'y vais régulièrement sur le terrain, c'est pour d'abord voir moi-même l'évolution de ce qu'on fait et à partir



Madame Leila Zerrougui

de là, faire ma propre appréciation ensuite parler aux populations qui sont concernées par la menace. Et donc, c'est leur avis qui compte.

Et quand on parle aux populations qui subissent les menaces, ces populations, non seulement elles sont satisfaites mais elles demandent plus de présence. Alors, la MONUSCO aide

les FDLR ? Je trouve que c'est quand même une accusation extrêmement grave. Je voudrais souligner tout ce qu'on fait : un, nous menons des opérations conjointes contre les FDLR avec les FARDC ; deuxième chose, on a tout un service de démobilisation, de rapatriement qui est le DDRRR, qui avant les opérations conjointes [dont les membres] sont déployés pour sensibiliser les FDLR, pour leur demander de déposer leurs armes, de se rendre et d'être rapatriés chez eux. C'est ce qu'on fait et les résultats sont là. Je donne des chiffres: 2010, 3.180 Rwandais FDLR ont été rapatriés chez eux, dont 986 combattants et 48 enfants soldats, le reste, c'est les dépendants ; l'année 2011, 3.062 dont 878 combattants adultes et 44 enfants soldats et 2012, nous sommes à moins de six mois, on n'a pas encore comptabilisé le mois de juin, on est à 1.747 dont 644 combattants et 18 enfants soldats.

Donc, quand on fait cela, comment on peut nous dire qu'on appuie les FDLR. En ce qui concerne cette accusation, je la trouve non seulement ridicule parce que franchement avec tout le travail qu'on fait nous accuser qu'on appuie les FDLR... Quel est l'intérêt de la MONUSCO qui a un mandat "priorité protection" [des populations] à participer au massacre,



Mme Leila Zerrougui lors d'une visite à l'Est de la RDC - Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

ce n'est même pas logique. Mais, moi je dis une chose, cela dépend de qui dit les accusations. Il y a des gens de mauvaise foi, cela ne m'intéresse pas de les convaincre parce que je n'arriverai pas à les convaincre ; il y a des gens qui ne savent pas, et ceux-là, je leur parle parce que je veux les informer, parce qu'ils sont loin et ils reçoivent des informations fausses et ils peuvent être intoxiqués. Il y a les populations qui vivent les menaces. Parfois, les populations quand elles ont subi quelque chose de grave, la colère, c'est normal. Celle-là je l'accepte parce quand vous avez été attaqués et qu'il n'y a eu personne pour vous protéger que parce qu'on n'a pas voulu mais parce qu'on n'a pas été là, parce qu'on n'a pas les moyens, parce qu'on n'a pas appris la menace. Donc, la population fâchée peut dire des choses. Cela, je l'accepte. Parce qu'après c'est à nous de corriger notre posture, de réagir... C'est ce qu'on a fait à Bunyakiri, c'est ce qu'on a fait

à Kitoyi. Et je dis, j'accepte la critique, quand elle est justifiée, mais ceux qui le font de mauvaise foi, comme j'ai dit, je n'ai pas l'intention de me casser la tête pour en parler.

La RDC vient de saisir le Conseil de sécurité des Nations Unies, accusant le Rwanda d'être impliqué directement dans les conflits armés dans l'Est du pays. Que pensez-vous de cette démarche?

C'est une démarche qui a été prise par le gouvernement congolais qui dit avoir des preuves d'implication de son voisin. Je pense que nous, on a privilégié dès le début le dialogue et le contact entre les deux pays pour qu'ils se parlent, pour qu'ils règlent leurs problèmes, si c'est possible au niveau bilatéral, si ce n'est pas possible dans le cadre multilatéral, régional, africain ou au Conseil de sécurité. C'est une démarche légitime.

Maintenant, nous espérons, franchement, je le dis et je le répète,

personne n'a intérêt à la déstabilisation ici, le Rwanda plus que le Congo. Parce qu'une déstabilisation de la région, elle va freiner l'élan de développement, la paix et la sécurité des populations. Et à court et à long terme, celui qui gagne à court terme perd à long terme, celui qui perd à court terme peut gagner à long terme. Donc, ce n'est dans l'intérêt de personne.

J'ai dit à chaque fois que j'ai eu à parler que ce soit aux autorités congolaises ou rwandaises, vous êtes des voisins, personne ne peut déménager.

Le Groupe des experts sur la RDC doit sortir un rapport qui est déjà qualifié d'accablant pour le Rwanda quant à son implication en RDC. Que dit la MONUSCO [à ce sujet]?

Je voudrais d'abord souligner que le Groupe des experts n'est pas un mécanisme de la MONUSCO. On a entendu parler de ce rapport. Moi-même j'ai essayé de l'avoir, je ne l'ai pas encore eu. Je ne sais pas encore exactement qu'est-ce qu'il y a là-dedans. On attend de voir ce rapport pour voir quel est son contenu. La MONUSCO, en ce qui la concerne, chaque élément que nous avons, nous le partageons avec le gouvernement. Quand on a eu par exemple, les gens qui se sont rendus chez nous, qui étaient dans le M23, on a informé le gouvernement. Ils ont été par la suite interviewés par le Rwanda et par les autorités congolaises. Donc, nous n'avons pas de secret qu'on garde chez nous. [Concernant] le rapport des Experts, c'est le Conseil de sécurité qui décidera, je pense que cette semaine, on sera fixé sur le contenu de ce rapport puisque je pense qu'il va être publié. ■

Source : Radio Okapi

Instabilité à l'Est de la RDC : l'ONU s'engage à fond aux côtés des autorités du pays

Les populations civiles habitant les zones en conflit dans l'est de la République démocratique du Congo ont été, une fois de plus, rassurées du renforcement de leurs protection et sécurité par le Gouvernement et la MONUSCO. En visite officielle récente à Bukavu, le Premier ministre congolais et la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies ont réaffirmé leur engagement dans la stabilisation.

✎ Par Alain Likota/MONUSCO

Le Premier ministre Matata Mponyo et Leila Zerrougui qu'accompagnait un groupe de membres du Gouvernement se sont rendus successivement à Goma au Nord Kivu et à Bukavu au Sud Kivu. Ils se sont entretenus avec les autorités provinciales de la situation sécuritaire, dominée par la poursuite des combats entre les Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et les soldats mutins d'ex-CNDP (Congrès national pour la Défense du Peuple).

Le nouveau conflit, qui a éclaté au Nord Kivu au début du mois d'avril dernier, a provoqué le déplacement de milliers de populations dans l'intérieur et vers les pays voisins, notamment le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda. Le Gouvernement et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO) ont un rôle à jouer pour protéger les civils qui fuient les combats. Ce rôle de restauration et de stabilisation de la paix a été réaffirmé aux autorités des deux provinces respectives.

Avec elles, la délégation conjointe de la MONUSCO et du Gouvernement a eu des consultations sur place afin



Le Premier Ministre Matata Ponyo (extrême g.) en compagnie de Mme Leila Zerrougui, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général en RDC à Goma - Photo MONUSCO/Clara padovan

de déterminer les besoins sécuritaires et étudier les actions à mener pour parvenir à la pacification.

Contre la déstabilisation

“Notre position est claire”, a affirmé Leila Zerrougui, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies en RDC. “Nous avons condamné la rébellion depuis le premier

jour. Nous condamnons tout élément de déstabilisation, quel qu'en soit l'auteur : que ce soit des forces internes ou des forces externes”, a-t-elle poursuivi.

En avril dernier, au début des défections intervenues au sein des FARDC qui ont abouti à la formation d'une nouvelle rébellion dénommée M23, Mme Zerrougui avait déclaré que les Nations Unies ne permettraient pas

que le désordre se réinstalle à l'est de la RDC. Pour elle, la discipline au sein de l'armée (ndlr : FARDC) doit être la norme, et qu'«il faut répondre à ces bruits de botte en montrant qu'un Etat est là et que l'appui de la MONUSCO aussi est là.»

C'est dans ce sens que la MONUSCO a fourni l'assistance technique et logistique aux FARDC pour la tenue des procès des mutins capturés (ou qui se sont rendus) ainsi que d'autres éléments des FARDC qui sont entrés en conflit avec la loi. Mme Zerrougui a fait savoir que non seulement la Mission des Nations Unies apporte cet appui, mais aussi elle entreprend des démarches pour que les soldats condamnés purgent leur peine dans des prisons sécurisées. *“Il n'y a pas d'autre option à la lutte contre l'impunité”*, a insisté Mme Zerrougui.

“La population doit faire confiance aux institutions gouvernementales et à la MONUSCO”

Si certaines actions et réactions de la population étaient l'expression de leur lassitude face à la récurrence des menaces et attaques des groupes armés et, parfois, face à certains dérapages des FARDC, Mme Zerrougui a appelé à la restauration de la confiance de cette population vis-à-vis de l'armée régulière et de son partenaire des Nations Unies. *“De notre côté, nous y travaillons. Et les FARDC y travaillent”*, a dit Madame Zerrougui. Les procès des éléments FARDC, dont des officiers supérieurs, en sont une preuve.

Elle a souligné la collaboration étroite entre la MONUSCO et les FARDC dans l'élaboration et la conduite des opérations militaires. Au



Le Premier Ministre Matata Ponyo encadré par Mme Leila Zerrougui et le Commandant de la Force, le Général de corps d'Armée Chander Prakash - Photo MONUSCO/Clara padovan

Sud-Kivu, *“si la tentative de mutinerie de certains éléments FARDC a été maîtrisée, c'est parce que nos militaires et vos militaires [ndlr :les FARDC] ont travaillé la main dans la main depuis le début”*. Toutefois, pour Mme Zerrougui, *“il faut continuer à renforcer le professionnalisme de l'armée et s'assurer que les moyens soient disponibles”*.

Faut-il un nouveau contenu du mandat pour les interventions de la MONUSCO?

Maintes fois, la MONUSCO a été dans la ligne de mire des critiques et même des attaques physiques en rapport avec sa mission de protection des civils. L'on se souviendra des 11 casques bleus des Nations Unies blessés en mai dernier à Bunyakiri par la population, après une attaque la veille, par des FDLR, d'un village dans ce secteur. Plus d'un se demandent alors si le contenu du mandat ne devrait pas être revu

pour permettre à la MONUSCO de faire face aux menaces continues dans différentes zones de l'est de la République démocratique du Congo.

A cette question, Mme Zerrougui a répondu *“qu'on a la capacité, dans le mandat actuel (ndlr : Celui de la Résolution 1991 du Conseil de Sécurité), d'intervenir quand il y a des troubles, en appui aux FARDC”*. Pour Mme Zerrougui, le problème ne se situe pas au niveau du contenu du mandat. *“C'est un problème de moyens. Quand on a plus de moyens —logistiques, financiers— on peut encore donner plus d'appui”*.

La visite conjointe des membres du gouvernement de la RDC et de la Mission des Nations Unies dans l'est du pays en ce moment de crise sécuritaire aura été, sans nul doute, un signe de confiance mutuelle des deux partenaires, pour des actions coordonnées visant la stabilisation. ■



Patrouille conjointe FARDC - MONUSCO - Photo MONUSCO/Clara Padovan

Equateur

Consolider la paix, à tout prix

Dans l'ouest de la République démocratique du Congo, en Equateur plus particulièrement, si le conflit armé est terminé, les casques bleus des Nations Unies continuent d'œuvrer quotidiennement aux côtés des populations civiles et des autorités locales pour relever de nombreux autres défis, dont la consolidation de la paix et l'instauration de l'Etat de droit.

✍ Par Jean Tobie Okala/MONUSCO

Mbandaka et les 27 territoires que compte la province de l'Equateur vivent en paix. Une paix retrouvée après plusieurs années de guerre.

En effet, pendant les années de conflit armé de 1996 à 2002 encore plus récemment de 2009 à 2010 avec la rébellion armée du Mouvement de

Libération des Indépendants et Alliés (MLIA) plus connue sous l'appellation de "rébellion *Enyele*", l'Equateur a souvent été le théâtre d'affrontements violents et meurtriers. Avec l'appui des casques bleus des Nations Unies, la paix y est aujourd'hui une réalité. Les différentes autorités provinciales, le gouverneur de province en tête, n'ont

jamais tari d'éloges sur l'apport des soldats onusiens dans le retour de la paix et la restauration de l'autorité de l'Etat.

Ainsi, chaque jour qui passe, les différentes composantes de la MONUSCO, civiles, militaires et policiers, ne ménagent aucun effort pour épauler les autorités locales dans

leur tâche d'assurer la sécurité et la protection aux populations.

La MONUSCO poursuit sa mission, dans le cadre de son mandat, de renforcer les capacités de la société civile, de la Police nationale congolaise (PNC) et de l'armée nationale. Ces tâches varient entre des conseils quotidiens fournis aux différents sous-commissariats de la PNC sur les délais de garde à vue (qui ne peuvent dépasser 48 heures); des procès-verbaux, des visites de cachots et de la prison centrale de Mbandaka pour s'assurer que même derrière les barreaux, les droits des personnes sont protégés.

D'autres activités d'accompagnement de la MONUSCO consistent en l'organisation des séminaires et ateliers pour renforcer les capacités de la société civile en matière de lutte contre les abus et violences sexuelles, la prévention et, cas échéant, la résolution pacifique des conflits. L'appui de la MONUSCO à l'armée nationale dans l'Equateur, c'est aussi de faciliter ses déplacements dans la province dans le cadre de ses missions d'inspection des troupes.

Magistrats, juges et autres avocats ne sont pas en reste. Des audiences foraines facilitées et appuyées par la MONUSCO ont lieu dans des endroits où ces activités n'avaient jamais été organisés.

Consolider la paix

Consolider la paix, c'est également réaliser des Projets à impact rapide, dont, par définition, l'impact est visible et rapide. Il peut s'agir par exemple de réhabiliter une école, de la doter de tables-bancs; de créer une radio communautaire ou d'ouvrir une maison de la presse; d'équiper un service public

de l'Etat en mobilier ou en matériel informatique, ou encore d'appuyer financièrement des associations de femmes rurales pour les aider à lutter contre la pauvreté.

Ce faisant, les sections des Affaires civiles, des Affaires électorales, de l'Information publique ou encore des Droits de l'homme de la MONUSCO organisent régulièrement des ateliers de renforcement des capacités du Collectif des Femmes de l'Equateur (COLFEQ) pour mieux les outiller et les sensibiliser à la formulation ou la gestion des projets, ou à la mobilisation des fonds pour des projets de développement.

Expliquer le mandat de la MONUSCO

Le travail des casques bleus, ici, c'est aussi par exemple expliquer aux élèves et étudiants des différents établissements scolaires de la province le fonctionnement de la MONUSCO et au-delà des Nations Unies, la raison d'être de la MONUSCO, la nécessité de privilégier la paix et le dialogue dans

la résolution des conflits. Une tâche pas moins difficile, bien sûr, étant donné l'existence parmi la population cible d'un climat de méfiance vis-à-vis de la MONUSCO par les uns, d'incompréhensions et d'interprétation "éronnée" du mandat de la Mission par les autres.

En réalité, la plupart des cas d'incompréhension enregistrés entre les populations civiles et les casques bleus tiennent à la méconnaissance du mandat de la Mission. Pour beaucoup, la MONUSCO "doit" être une réponse à tous les risques que peuvent encourir les populations en temps de paix ou de guerre. Le mandat a beau être expliqué lors des séances d'information publique, d'aucuns continuent, malgré tout, de croire que la Mission onusienne peut ou doit se substituer à l'Etat. D'autres encore continuent à remettre en cause la présence de la MONUSCO.

Quoi qu'il en soit, les autorités n'envisagent pas le départ de la MONUSCO et de ses Casques bleus en Equateur. ■



Casques bleus uruguayens assurant la sécurité à Sake, Nord Kivu contre les insurgés ex-CNDP
Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Province Orientale

La MONUSCO préoccupée par la situation des nouveaux déplacés

Les récents combats dans la chefferie de Bombo au parc d'Epulu dans le territoire de Mambasa entre des braconniers alliés au groupe Mai-Mai et des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) ont provoqué le déplacement de milliers de personnes dans les territoires de Bafwasende et Mambasa.

✂ Par Codjo Houegniglo/MONUSCO



Equipe mixte MONUSCO - OCHA en entretien avec des commandants FARDC et PNC, Bafwanduo, province Orientale - Photo MONUSCO/Codjo Houegniglo

Préoccupée par cette situation, la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUSCO) avait dépêché du 5 au 9 juin 2012 à Bafwanduo et Nia Nia, une mission du Bureau des droits de

l'homme de Kisangani, accompagnée d'une équipe d'humanitaires pour apporter l'assistance et assurer la protection de populations civiles déplacées. Plusieurs villages dans ces deux territoires ont été le théâtre de violents combats intervenus en

mars et mai 2012 entre les soldats des FARDC basés à Bigbolo en territoire de Bafwasende et un groupe de braconniers dirigé par un homme prénommé "Morgan", membre de la famille "régissante" de la chefferie Bombo, appuyé par des



Populations fuyant des combats entre groupes rebelles et FARDC à l'Est de la RDC
Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Maï-Maï d'Opiengé opérant dans le parc de la Maïko.

“Ces braconniers considèrent cette réserve comme la terre de leurs ancêtres et qualifient de non fondée sa nouvelle délimitation par un arrêté ministériel. Ils déstabilisent la réserve et nous avons enfin reçu l'ordre de la hiérarchie de faire obstacle à Morgan et ses hommes dans leurs activités” affirme le major Joseph Ndzango, commandant FARDC, l'un des dirigeants de ces opérations armées contre les braconniers, sur l'axe routier de Nia Nia - Badingaido,

Selon l'ONG Caritas du diocèse de Wamba, ces affrontements s'étaient soldés par des morts et des blessés graves civils et militaires, et un déplacement forcé d'environ 1,350 ménages, soit 8000 personnes,

composées en majorité de femmes et d'enfants.

D'après des témoignages recueillis par l'équipe mixte de la MONUSCO et OCHA qui s'est rendue successivement à Bafwasende et à Bafwanduo dans le territoire de Bafwasende, et à Nia Nia dans le territoire de Mambasa, les villages de Badumbisa, Bassiri, Itembo, Molende, Bulambemba et Tokobika (territoire de Mambasa), de Bigbolo et Bafwamiti (territoire de Bafwasende) sont jusqu'à ce jour vidés de leurs habitants.

Problème

La plus grande partie des déplacés, presque démunis de tout, vivent actuellement dans des familles d'accueil à Badingaido et à Nia-Nia en territoire de Mambasa et

aussi à Bafwanduo (territoire de Bafwasende). Nombreux d'entre eux viennent de Bigbolo où des soldats FARDC se seraient livrés à des exactions contre la population civile au moment où ils battaient en retraite des lieux de combats dans le parc d'Epulu.

La mission de la MONUSCO et OCHA a eu des entretiens avec le comité territorial de sécurité de Bafwasende, les responsables des structures d'encadrement des déplacés, les responsables des FARDC, de la PNC (Police nationale congolaise) et la Croix-Rouge, de même qu'avec les responsables d'ONG, les chefs coutumiers et les déplacés eux-mêmes. Elle a pu se rendre compte de la situation de vulnérabilité, de violations des droits de l'homme et d'abus dont bon nombre de ces déplacés ont fait l'objet consécutivement à ces combats. Plusieurs villages abandonnés par la population en fuite ont été pillés et incendiés, a-t-on appris sur place à Bafwanduo, de même que plusieurs femmes et jeunes filles ont été violées.

Le bureau de OCHA à Kisangani devrait offrir des kits humanitaires de première nécessité aux déplacés.

Pour trouver une solution rapide au conflit autour de la Réserve de Faune à Okapi (RFO) à Epulu, la MONUSCO s'est résolument engagée à faire un plaidoyer auprès des autorités nationales compétentes, en demandant, toutefois, que les auteurs de violations sur les populations en déplacement forcé dans ces deux territoires soient punis conformément à la loi. ■

Rachel Soki Bahesi vit de sa passion, la maçonnerie au sein de la MONUSCO

✂ Par Sylvestre Kilolo/MONUSCO

Elle a choisi le métier de maçon au sein du Bureau de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO) de Goma. Soki Bahesi Rachel a rejoint la Mission en 2005 pour faire partie du groupe des Congolais qui voulaient apporter leur modeste contribution au service de la paix. Sa fierté aujourd'hui est d'avoir participé activement, ensemble avec ses collègues hommes, à la construction des bureaux actuels du quartier général de la MONUSCO au Nord Kivu.

Depuis sept ans qu'elle travaille à la MONUSCO, Rachel Soki Bahesi ne doute plus du rôle positif de cette organisation dans la stabilisation de la paix en République démocratique du Congo. N'avait-elle jamais douté de ce rôle avant de rejoindre ce groupe d'hommes et de femmes, d'origines diverses, qui œuvrent depuis plus de 12 ans au service de la paix en RDC ? "Bien sûr que non!" répond- t- elle. "J'étais d'abord une néophyte qui observait le travail de l'organisation de loin. Maintenant,



Rachel Soki Bahesi à la tâche - Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

étant à l'intérieur, je connais ce qui s'y passe et quels sont les efforts que la MONUSCO déploie pour stabiliser le pays".

D'une taille moyenne, Rachel est célibataire, âgée d'une trentaine d'années. Elle travaille comme

maçon dans la section "Engineering". "J'ai rejoint la MONUC (ndlr: Mission de l'Organisation des Nations Unies en RDC) devienne MONUSCO comme contractante indépendante; j'étais animée par la volonté de donner ma contribution à la Mission".

Rachel est l'une des rares femmes dans son équipe. Ses collègues hommes ne trouvent rien qui la différencie d'eux en termes d'efficacité et de rigueur au travail.

Cependant, Rachel n'a pas appris la maçonnerie à la MONUSCO. Avant d'entrer dans la Mission elle a presté comme maçon dans les différents chantiers de construction privés à travers la ville de Goma. Très vite, elle avait tenté - et réussi - à trouver un emploi avec la mission onusienne. Ses services proposés ont

été appréciés. Aujourd'hui, sa contribution comme casque bleu de l'ONU dans l'exercice particulier de son métier lui donne une grande satisfaction. "Je vis de mon boulot ; (...) Mon travail me donne une place dans la société" dit-elle avec fierté. ■

Bunagana, Nord-Est Goma,
province du Nord Kivu

Photo MONUSCO/Sylvain Liechti



Pour nous contacter :

12, avenue des aviateurs - Kinshasa/Gombe - Tél. : (243) 81 890 6583 - (243) 81 890 6885 - E-mail : tourep@un.org - Site web : www.monusco.org

 www.facebook.com/monusco.org -  twitter.com/MONUSCO -  www.youtube.com/MONUSCO



As-tu fait la promesse de combattre le sida?

